

Questions orales

M. Malone: Madame le Président, le ministre doit comprendre que pour les gens des localités qui risquent de perdre leur chemin de fer, on ne saurait trop dramatiser la situation.

LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES

M. Arnold Malone (Crowfoot): Si le ministre ne peut pas faire ce que j'ai demandé dans ma première question, va-t-il songer, pour tous les cas dans lesquels la CCT recommande l'abandon, à ordonner aux compagnies d'élevateurs et de chemins de fer de ne pas démolir leurs installations avant la tenue au Parlement des débats sur le tarif du Pas du-Nid-de-Corbeau. Va-t-il également prévoir un droit d'appel, afin que les localités situées le long des lignes que l'on propose d'abandonner puissent plaider de nouveau leur cause si les nouvelles dispositions peuvent éviter aux compagnies de chemins de fer de perdre de l'argent? Peut-on leur garantir ce droit d'appel?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne pense pas vraiment devoir le faire, car cela fait déjà partie du système. On peut en appeler au ministre de toutes les décisions de la CCT, mais je vais étudier la question car ce serait une possibilité. Évidemment, je ne voudrais pas dramatiser. J'essaie de mettre les gens aussi à l'aise que possible, vu l'évolution de la situation, et je vais donc examiner de très près la suggestion du député.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE PORT DES MENOTTES PAR LES PRISONNIERS TRANSPORTÉS À BORD D'APPAREILS DE LA GRC

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de voyager à bord d'un appareil de la GRC qui faisait la cueillette de prisonniers d'un endroit à l'autre. Au moment de monter dans l'avion, les prisonniers étaient menottés. Cela s'est même produit dans le cas d'une jeune fille de 16 ans, accusée d'un délit mineur d'ébriété, et ne pouvant absolument pas être considérée comme dangereuse.

Le ministre se rappellera que je lui ai parlé de l'affaire en privé il y a à peu près un an. Je me demande s'il pourrait nous dire maintenant si ce règlement en matière de port des menottes est toujours en vigueur à bord de l'appareil de la GRC, car pour les appareils commerciaux réguliers, la politique est tout à fait opposée: les prisonniers ne sont menottés que si c'est absolument nécessaire.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, j'ai moi aussi voyagé à bord de ces avions qui transportent des suspects et des détenus.

Une voix: Menotté?

M. Kaplan: Non, je n'étais pas menotté, ni d'ailleurs plusieurs des détenus qui étaient à bord. Je vais étudier le cas particulier de la jeune fille de 16 ans. Évidemment, je ne suis absolument pas au courant, mais il n'est pas de règle que tous les suspects, ou même tous les détenus, soient menottés au cours de ces déplacements.

* * *

LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

ON DEMANDE AU MINISTRE DES FINANCES DE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ PERMANENT

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il devrait savoir que le comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes étudie actuellement le bill C-88 tendant à modifier la loi sur la Société du crédit agricole. C'est un projet de loi important qui offre de nombreuses possibilités. Toutefois, ces possibilités resteront sans lendemain à moins que le ministre des Finances, et pas seulement le ministre de l'Agriculture, ne prenne certains engagements. Dans l'intérêt de l'agriculture, le ministre des Finances est-il disposé à comparaître devant ce comité?

L'hon. Allan J. MacEachan (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, comme le ministre de l'Agriculture parraine le projet de loi avec compétence, il est inutile que je compare devant le comité.

M. Wise: Madame le Président, je suis déçu que le ministre des Finances ne comprenne pas le bill et qu'il ne s'en soucie pas assez pour consacrer une heure à l'agriculture.

LES DISPOSITIONS DU BUDGET

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, il existe une seconde raison importante pour laquelle le ministre devrait comparaître. Étant donné la confusion qui règne actuellement, je me demande si le ministre pourrait revenir sur sa position et comparaître devant le comité permanent, afin de montrer que la nouvelle disposition du budget permettant le report sur les années ultérieures remplace intégralement les contrats de rentes d'étalement du revenu, ainsi que la réserve de gains de capital, qui étaient deux mesures importantes en vigueur avant son dernier budget.

● (1150)

L'hon. Allan J. MacEachan (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député soulève une excellente question. J'ai expliqué que le nouveau régime de report sur les années ultérieures est, dans certains cas, plus avantageux pour les agriculteurs que les rentes d'étalement du revenu auxquelles il se substitue. Nous avons pu en exposer les raisons à certains agriculteurs et à divers groupes. Quand les mesures fiscales seront renvoyées au comité, nous aurons alors l'occasion de discuter ces questions et de transmettre aux députés tous les renseignements voulus, afin qu'ils puissent participer au débat.